

WÔLINAK , le jeudi dix huit janvier deux mille vingt-quatre (18 janvier 2024)

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil des Abénakis de Wôlinak, tenue le jeudi dix-huit janvier deux mille vingt-quatre (18 janvier 2024) à 10h, à la salle de conférence du conseil de bande, à laquelle sont présents :

**Michel R. Bernard, Chef
Karolane Landry-Mensah, conseillère
Martine Bergeron-Milette, conseillère
Manon Bernard, Conseillère
Stéphane Landry, conseiller**

MENBRES DU CONSEIL formant quorum et monsieur Mathieu McMurray, directeur général par intérim et madame Gitane Bernard, secrétaire de direction.

SOUS la présidence du Chef Michel R. Bernard.

adoption de l'ordre du jour

SOUS PROPOSITION DE Karolane Landry-Mensah

il est résolu ce qui suit :

**Le Conseil des Abénakis de Wôlinak ajoute à la section Varia de l'ordre du jour de la présente séance, les sujets suivants ;
Lettre d'appui au Mohawk ;
Déneigement résidentiel
Séance à huis clos entre les conseillers**

et adopte l'ordre du jour tel qu'amendé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 décembre 2023, au moins 24 heures avant la présente séance, il n'est pas nécessaire d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE

SUR PROPOSITION DE Martine Bergeron-Milette

IL EST RÉSOLU CE QUI SUIIT :

Le Conseil des Abénakis de Wôlinak approuve, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 décembre 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION no. RCB-2023-2024-063

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 27 JANVIER 2024

CONSIDÉRANT que le Conseil des Abénakis de Wôlinak désire présenter les états financiers vérifiés (projets) 2022-2023 ;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée générale des membres doit être convoquée, à cet effet ;

EN CONSÉQUENCE

SUR PROPOSITION DE Karolane Landry-Mensah **APPUYÉ PAR** Manon Bernard

IL EST RÉSOLU CE QUI SUIIT :

- 1. De tenir une Assemblée générale le 27 janvier 2024, l'endroit est l'heure à déterminer.**
- 2. De nommer comme président de l'Assemblée Mathieu McMurray.**
- 3. D'établir l'ordre du jour suivant :**
 - Mot de bienvenue ;
 - Adoption de l'ordre du jour ;
 - Présentation des états financiers vérifiés projet 2022-2023 par MNP ;
 - Période de questionnement sur les états financiers 2022-2023 ;
 - Varia;
 - Clôture de l'assemblée ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION no. RCB-2023-2024-064

PROJET ÉCOCABINE WABANAKI AU MONT-HAM

CONSIDÉRANT qu'un projet construction d'écocabines au parc régional du Mont Ham a été présenté au Conseil des Abénakis de Wôlinak par le Conseil de la Nation Wabanaki;

CONSIDÉRANT que la valeur totale des coûts du projet est estimée à 2 500 000 \$;

CONSIDÉRANT que le parc régional du Mont Ham a été en mesure de trouver du financement à la hauteur de 2 250 000 \$;

CONSIDÉRANT que ce projet représente un exemple concret de partenariat entre une Première Nation et une communauté allochtone ;

CONSIDÉRANT le Conseil de la Nation Wabanaki a choisi de participer à ce projet au nom de la Nation abénakise;

CONSIDÉRANT que le Conseil des Abénakis de Wôlinak souhaite participer à ce projet:

EN CONSÉQUENCE

SUR PROPOSITION DE Michel R. Bernard APPUYÉ PAR Stéphane Landry

IL EST RÉSOLU CE QUI SUI:

1. De participer au projet d'écocabines au Parc régional du Mont Ham sous forme d'un prêt de 125 000 \$ dont les modalités finales seront à discuter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION no. RCB-2023-2024-065

COMITÉ DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ POUR L'AMÉLIORATION DE L'AUTOROUTE 30

CONSIDÉRANT que le Conseil des Abénakis de Wôlinak est partie prenante dans le cadre des consultations de l'étude d'opportunité pour l'amélioration de l'autoroute 30:

CONSIDÉRANT que toutes les parties prenantes seront consultées afin de connaître leurs besoins ou futurs projets de développement industriel, commercial ou résidentiel pouvant générer des impacts sur cet axe autoroutier.

CONSIDÉRANT que des rencontres à cet égard auront lieu entre janvier et mars 2024;

EN CONSÉQUENCE

SUR PROPOSITION DE Martine Bergeron-Milette APPUYÉ PAR Michel R. Bernard

IL EST RÉSOLU CE QUI SUI:

- 1 De désigner Stéphane Landry comme personne-ressource pour collaborer avec le Ministère dans le cadre de l'étude d'opportunité pour l'amélioration de l'autoroute 30

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

SUR PROPOSITION DE Michel R. Bernard APPUYÉ PAR Stéphane Landry

IL EST RÉSOLU CE QUI SUI:

Le Conseil des Abénakis de Wôlinak lève la présente séance à 12h30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR
Réunion du Conseil des Abénakis de Wôlinak
18 janvier 2024 à 10h

- 1. Appel des présences et vérification du quorum;**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 18 janvier 2024;**
- 3. Adoption du procès-verbal;**
 - 3.1. 19 décembre 2023**
- 4. Correspondances et gouvernance;**
 - 4.1. Assemblée générale annuelle du 27 janvier 2024; (Sujet à aborder)**
 - 4.2. M. Gaétan Landry / demande une rencontre pour présenter un projet communautaire;**
 - 4.3. Courriel Manon / Demande pour vente de bijoux au casino;**
 - 4.4. Formulaire AMP / Élus;**
 - 4.5. Drapeau de la Nation Wabanaki;**
 - 4.6. Souper-bénéfice Fondation Santé Nicolet-Bécancour -Yamaska**
 - 4.7. Journal communautaire;**
- 5. Développement économique et/ou communautaire;**
- 6. Résolutions : Adopter, signer et/ou entériner ;**
 - RCB-2023-2024-063_ AGA 27 janvier 2024
 - RCB-2023-2024-064_ Projet écocabine du Mont-Ham
 - RCB-2023-2024-065_ Comité de consultation dans le cadre de l'étude d'opportunité pour l'amélioration de l'autoroute 30.
- 7. Varia ;**
- 8. Date, heure et lieu e la prochaine réunion;**
- 9. Clôture de la réunion.**



**RÉSOLUTION
DE LA PREMIÈRE NATION DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK**

Numéro de classification :

RCB-2023-2024-063

De la Bande des : **ABÉNAKIS DE WÔLINAK**

Date d'adoption : **Le 9 janvier 2024**

Province de : **Québec**

**LA PREMIÈRE NATION DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK DÉCIDE, PAR LA PRÉSENTE
CONCERNANT : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

ATTENDU QUE : Le Conseil des Abénakis de Wôlinak désire présenter les états financiers vérifiés projets 2022-2023;

IL EST RÉSOLU : De tenir une Assemblée générale le 27 janvier 2024, l'endroit et l'heure à déterminer;

IL EST RÉSOLU : De nommer comme président d'Assemblée Mathieu McMurray;

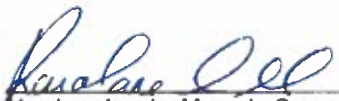
II EST RÉSOLU : D'établir l'ordre du jour suivant :

- Mot de bienvenue;
- Adoption de l'ordre du jour;
- Présentation des états financiers vérifiés projets 2022-2023 avec la participation de la firme *MNP*;
- Période de questionnements sur les états financiers 2022-2023;
- Gestion des profits du Casino;
- Clôture de l'assemblée;

IL A ÉTÉ RÉSOLU : Que les états financiers vérifiés 2022-2023 soient présentés par la firme comptable *MNP*.

QUORUM (3)

Michel R. Bernard, Chef


Karolane Landry-Mensah, Conseillère


Manon Bernard, Conseillère


Martine Bergeron-Milette, Conseillère

Stéphane Landry, Conseiller



**RÉSOLUTION
DE LA PREMIÈRE NATION DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK**

Numéro de classification :

RCB-2023-2024-064

De la Bande des : **ABÉNAKIS DE WÔLINAK**

Date d'adoption : **Le 18 janvier 2024**

Province de : **Québec**

**LA PREMIÈRE NATION DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK DÉCIDE, PAR LA PRÉSENTE
CONCERNANT : PROJET D'ÉCOCABINES WABANAKI AU PARC RÉGIONAL DU
MONT HAM**

ATTENDU QU' un projet construction d'écocabines au parc régional du Mont Ham a été présenté au Conseil des Abénakis de Wôlinak par le Conseil de la Nation Wabanaki;

ATTENDU QUE la valeur totale des coûts du projet est estimée à 2 500 000 \$;

ATTENDU QUE le parc régional du Mont Ham a été en mesure de trouver du financement à la hauteur de 2 250 000 \$;

ATTENDU QUE ce projet représente un exemple concret de partenariat entre une Première Nation et une communauté allochtone;

ATTENDU QUE le Conseil de la Nation Wabanaki a choisi de participer à ce projet au nom de la Nation abénakise;

ATTENDU QUE le Conseil des Abénakis de Wôlinak souhaite participer à ce projet;

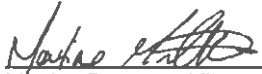
IL EST RÉSOLU de participer au projet d'écocabines au Parc régional du Mont Ham sous forme d'un prêt de 125 000 \$ dont les modalités finales seront à discuter.

QUORUM (3)

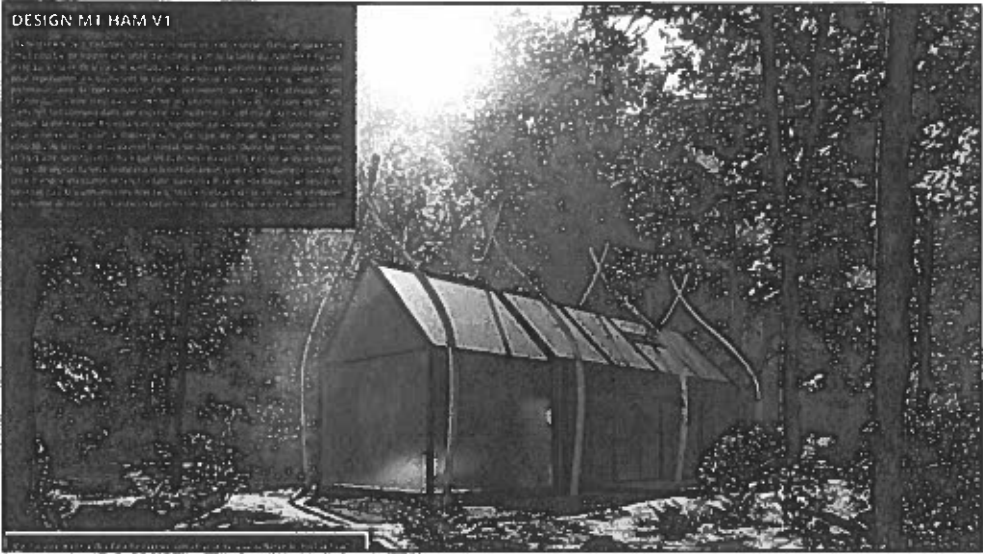

Michel R. Bernard, Chef


Karolane Landry-Mensah, Conseillère


Manon Bernard, Conseillère


Martine Bergeron-Milette, Conseillère


Stéphane Landry, Conseiller



2



3

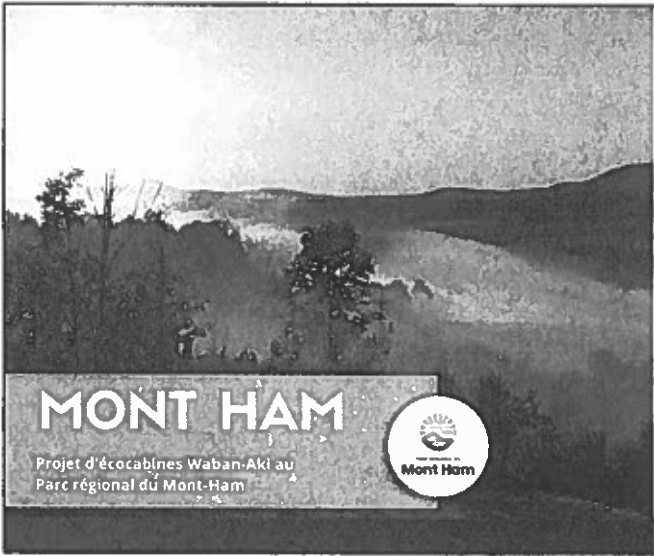
msl

1



INVESTISSEMENTS			
Coût du projet		Financement	
Honoraires professionnelles	263 500\$	Mise de Fonds MRC des Sources	100 000\$
Construction	2 021 500\$	Tourisme Québec (PARIT)	1 250 000\$
Art Abénakis	215 000\$	DEC (emprunt)	750 000\$
		MRC – FLS	100 000\$
		Caisse Desjardins des Sources	50 000\$
		Wolinak +W8banaki * Conditions à déterminer	250 000\$
Total	2 500 000\$	Total	2 500 000\$

4



Bénéfices pour les communautés

- Représentation sur le Ndakina
- Diffusion de la culture abénakise
- Accès à une unité d'hébergement
- Renforcement des liens avec la MRC

MONT HAM

Projet d'écocablins Waban-Aki au Parc régional du Mont-Ham



5



**RÉSOLUTION
DE LA PREMIÈRE NATION DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK**

Numéro de classification :

RCB-2023-2024-065

De la Bande des : **ABÉNAKIS DE WÔLINAK**

Date d'adoption : **Le 18 janvier 2024**

Province de : **Québec**

**LA PREMIÈRE NATION DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK DÉCIDE, PAR LA PRÉSENTE
CONCERNANT : Comité de consultation des parties prenantes dans le cadre de
l'étude d'opportunité pour l'amélioration de l'autoroute 30**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil des Abénakis de Wôlinak est partie prenante dans
le cadre des consultations de l'étude d'opportunité pour
l'amélioration de l'autoroute 30;

CONSIDÉRANT QUE toutes les parties prenantes seront consultées afin de
connaître leurs besoins ou futurs projets de développements
industriel, commercial, ou résidentiel pouvant générer des
impacts sur cet axe autoroutier.

CONSIDÉRANT QUE des rencontres à cet égard auront lieu entre janvier et mars
2024;

IL EST RÉSOLU de désigner M. Stéphane Landry comme personne-ressource
pour collaborer avec le Ministère dans le cadre de l'étude
d'opportunité pour l'amélioration de l'autoroute 30.

QUORUM (3)

Michel R. Bernard, Chef

Karolane Landry-Mensah, Conseillère

Manon Bernard, Conseillère

Martine Bergeron-Milette, Conseillère

Stéphane Landry, Conseiller